

**090218**

**Localisation des postes de police.**

**Question de Monsieur le Conseiller Jacques Van Gompel**

Pourrais-je savoir où en est la réflexion du Collège communal sur la localisation des postes de police dans les quartiers de la Ville de Charleroi ?

Quand cette réflexion va-t-elle être partagée avec les membres du Conseil communal ?

Quand peut-on entamer une discussion sur le sujet en commission de sécurité du Conseil communal ?

**Réponse de Monsieur le Bourgmestre Jean-Jacques Viseur**

Comme je vous le signalais le mois dernier dans la réponse à votre question «Réorganisation des services de la Zone de Police de Charleroi », des réflexions et analyses sont encore actuellement en cours quant à la localisation des postes de police.

Une discussion sur le sujet en commission de sécurité du conseil communal pourra avoir lieu dès que les réflexions et analyses seront clôturées. Elles prennent du temps car elles intègrent d'autres services que ceux de la police